

Synthèse de la stratégie du **SAGE Cher aval**

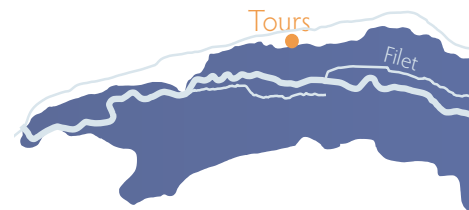
● ● ●
Octobre 2014

52 mesures concertées
pour améliorer la gestion de
l'eau & des milieux aquatiques
sur le bassin versant

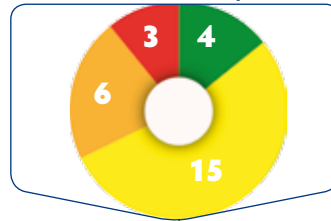
sage Cher aval

POUR ATTEINDRE LE BON ÉTAT DES EAUX SUPERFICIELLES & SOUTERRAINES

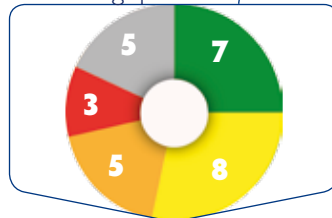
Quel est l'état écologique
des cours d'eau
du bassin ?



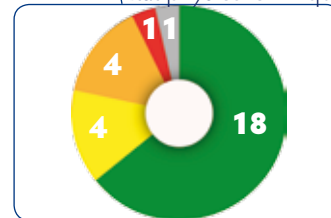
Etat écologique des
28 masses d'eau superficielles



Etat biologique

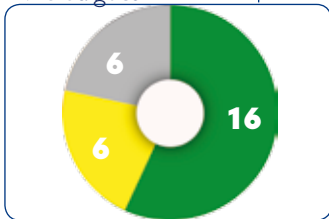


Etat physico-chimique



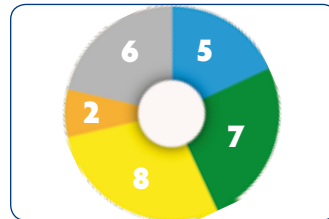
Paramètres mesurés :
Oxygène / Température /
Nutriments (phosphore, azote) /
Acidification / Salinité

Microalgues



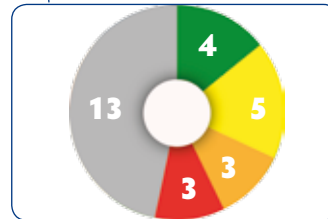
Indice Biologique Diatomées

Invertébrés



Indice Biologique Global Normalisé

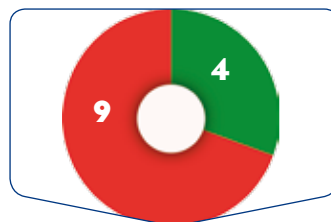
Poissons



Indice Poissons Rivière

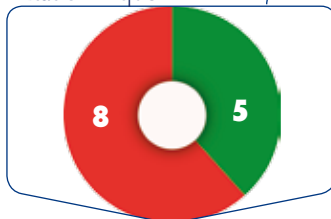
■ très bon
■ bon
■ moyen
■ médiocre
■ mauvais
■ information insuffisante

Etat global des 13 masses
d'eau souterraines

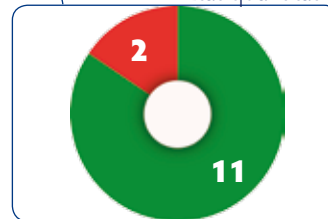


Quel est l'état
global des nappes
souterraines
sur le bassin ?

Etat chimique

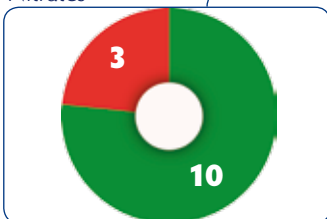


Etat quantitatif

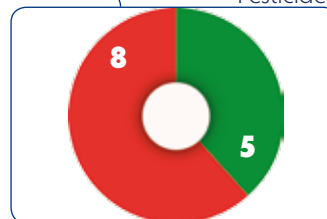


Le bon état quantitatif d'une eau
souterraine est atteint lorsque les
prélèvements ne dépassent pas la
capacité de renouvellement de la
ressource disponible, compte tenu de
la nécessaire alimentation en eau des
écosystèmes aquatiques de surface et des
zones humides directement dépendantes.

Nitrates



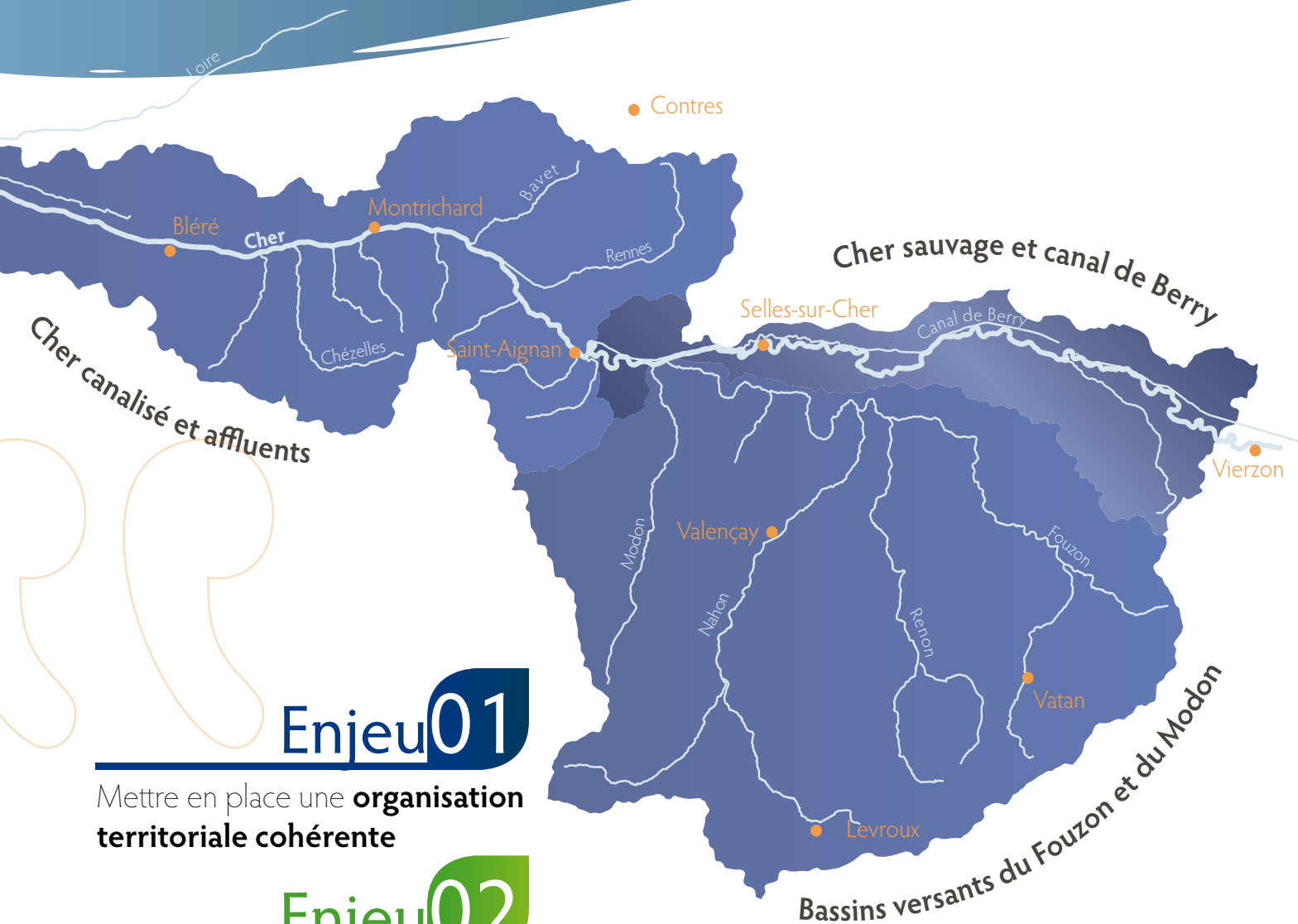
Pesticides



■ bon ■ mauvais

50 mg/L ← Normes de qualité → 0,1 µg/L (molécule)
ou 0,5 µg/L (total)

7 ENJEUX MAJEURS RETENUS SUR LE TERRITOIRE DU SAGE Cher aval



Enjeu01

Mettre en place une **organisation territoriale cohérente**

Enjeu02

Restaurer, entretenir, valoriser les **milieux aquatiques & humides**

Enjeu03

Concilier **qualité écologique des milieux & usages** sur la **masse d'eau du Cher canalisé**

Enjeu04

Améliorer la **qualité de l'eau**

Enjeu05

Préserver la **ressource en eau**

Enjeu06

Réduire le risque d'**inondation**

Enjeu07

Animer le SAGE & **communiquer**

21 OBJECTIFS CIBLÉS & MESURABLES

DÉTERMINÉS PAR LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU

01



ORGANISATION DU TERRITOIRE

- Accompagner le transfert de propriété du Cher et encourager une maîtrise d'ouvrage cohérente
- Susciter des maîtrises d'ouvrage opérationnelles et assurer la cohérence hydrographique des interventions

02



MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES

- Assurer la continuité écologique des cours d'eau
- Restaurer la qualité physique et fonctionnelle des cours d'eau
- Améliorer la connaissance et préserver les zones humides
- Gérer et restaurer les zones humides, afin de maintenir leur fonctionnalité
- Améliorer la connaissance des peuplements piscicoles, en particulier des migrateurs
- Surveiller la prolifération et organiser la gestion des espèces invasives

03



CHER CANALISÉ

- Définir un mode de gestion durable de la masse d'eau du Cher canalisé, conciliant l'atteinte des objectifs écologiques et les activités socio-économiques

04



QUALITÉ DE L'EAU

- Améliorer la qualité des masses d'eau souterraines et superficielles vis-à-vis des nitrates et pesticides
- Améliorer la qualité des masses d'eau superficielles vis-à-vis des matières organiques
- Améliorer la connaissance sur la qualité du canal de Berry
- Améliorer la connaissance sur les substances dangereuses et émergentes
- Améliorer les connaissances et limiter l'impact des eaux pluviales au niveau de l'agglomération tourangelle

05



RESSOURCES EN EAU

- Contribuer à l'atteinte des objectifs quantitatifs de la masse d'eau du Cénomane
- Améliorer les connaissances et assurer l'équilibre entre les ressources et les besoins dans les secteurs déficitaires
- Economiser l'eau

06



INONDATIONS

- Accompagner les acteurs du bassin versant pour réduire la vulnérabilité dans les zones inondables
- Améliorer la conscience et la culture du risque inondation

07



ANIMATION / COMMUNICATION

- Anticiper la mise en œuvre du SAGE et assurer la coordination des actions
- Mettre en œuvre une politique de communication du SAGE

4 MESURES VISANT À METTRE EN PLACE UNE ORGANISATION TERRITORIALE COHÉRENTE

- Engager une réflexion sur le transfert de propriété du domaine public fluvial du Cher
- Encourager une maîtrise d'ouvrage cohérente pour la gestion du Cher sur l'ensemble de son linéaire
- Identifier et adapter les compétences techniques et territoriales des structures aux nouveaux besoins de gestion par bassins versants
- Mobiliser les acteurs locaux susceptibles de mettre en œuvre le SAGE, en particulier les porteurs des contrats territoriaux

Coût estimatif
sur 10 ans
≈ 50 000 €

24 MESURES VISANT À RESTAURER, ENTREtenir ET VALORISER LES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES

Continuité écologique

- Etudier la faisabilité de la restauration de la continuité écologique des cours d'eau
- Traiter la problématique des obstacles à la continuité écologique
- Concourir au respect des débits réservés pour les ouvrages hydrauliques
- Mettre en place un suivi du bénéfice du rétablissement de la continuité écologique
- Faire partager les retours d'expériences sur le rétablissement de la continuité écologique

Hydromorphologie

- Etudier la faisabilité de la restauration de l'hydromorphologie et des annexes fluviales
- Restaurer l'hydromorphologie du lit, les berges et les habitats aquatiques
- Préserver les échanges latéraux et les espaces de liberté des cours d'eau
- Restaurer, reconnecter et entretenir les annexes fluviales
- Restaurer et entretenir la ripisylve
- Inventorier, caractériser et gérer les têtes de bassin versant

- Etudier la problématique de l'ensablement du Cher dans l'agglomération tourangelle
- Identifier les zones de mobilité de l'axe Cher
- Recruter des techniciens de rivière pour animer et coordonner les actions par bassin versant
- Communiquer sur les fonctionnalités et la gestion adaptée des cours d'eau et zones humides auprès des propriétaires

Zones humides

- Réaliser l'inventaire des zones humides, mares et étangs du territoire, afin de les délimiter, de diagnostiquer leur état fonctionnel et d'identifier leur richesse écologique
- Hiérarchiser les zones humides et identifier les zones humides stratégiques
- Inciter les collectivités territoriales à acquérir des zones humides
- Inciter les collectivités territoriales à inscrire les zones humides dans les documents d'urbanisme
- Inciter le développement de conventions de gestion entre les propriétaires de parcelles humides et les organismes de gestion des zones humides
- Mettre en place des programmes d'entretien et de restauration des zones humides
- Mettre en place une animation pour l'appui à la gestion des zones humides

Poissons migrateurs

- Assurer un suivi des poissons grands migrateurs sur l'axe Cher

Espèces invasives

- Surveiller la prolifération et organiser la gestion des espèces invasives

Coût estimatif
sur 10 ans
≈ 19 M€

52 MESURES CONCERTÉES

POUR AMÉLIORER LA GESTION DE L'EAU & DES MILIEUX AQUATIQUES SUR LE BASSIN VERSANT DU CHER AVAL

Coût estimatif
sur 10 ans
≈ 13 M€

1 MESURE VISANT À GÉRER DURABLEMENT LE CHER CANALISÉ

- S'assurer que les choix concernant l'aménagement et la gestion du Cher permettent l'atteinte des objectifs écologiques, dans le respect du principe de gestion équilibrée de la ressource et des milieux aquatiques

13 MESURES VISANT À AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'EAU

Nitrates et pesticides



- Réaliser un diagnostic territorialisé aux pollutions diffuses pour les activités agricoles et non-agricoles, pour identifier des zones à forte vulnérabilité



- Accompagner la mise en place d'actions renforcées de suppression ou réduction forte des intrants par des dispositifs contractuels d'accompagnement

- Restaurer des zones tampons en bordures de cours d'eau, à l'exutoire des réseaux de drainage et dans les zones à fort ruissellement

- Réduire les risques de pollutions ponctuelles par les pesticides

- Développer le conseil individuel aux exploitants agricoles et le suivi des pratiques agricoles



- Mettre en place une animation à l'échelle du bassin, afin d'encourager la réduction des intrants et l'utilisation des techniques alternatives

- Sensibiliser les collectivités et gestionnaires de réseaux (voiries, voies ferrées, etc.) et les accompagner à réduire voire supprimer leur utilisation d'herbicides



- Sensibiliser le grand public à la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires

Autres substances



- Améliorer la qualité des masses d'eau superficielles vis-à-vis des matières organiques

- Installer des stations de suivi de la qualité des eaux sur le canal de Berry



- Améliorer la connaissance sur les substances dangereuses et émergentes

- Etudier l'impact des eaux pluviales sur la qualité des cours d'eau traversant l'agglomération tourangelle



- Mettre en place des dispositifs de traitement des eaux pluviales au niveau des principaux points d'apports

Coût estimatif
sur 10 ans
≈ 18 M€

Coût global
sur 10 ans
≈ 51 M€



6 MESURES VISANT À PRÉSERVER LES RESSOURCES EN EAU

- Contribuer à l'atteinte des objectifs quantitatifs de la masse d'eau du Cénomanienn
- Etudier les phénomènes de recharge des nappes (influence et limites des prélèvements) et les relations nappes / rivières en présence
- Etudier le fonctionnement hydrologique de la Rennes
- Inciter les collectivités à améliorer les rendements des réseaux d'alimentation en eau potable
- Mettre en place un conseil aux économies d'eau en période d'étiage et sur les zones sensibles aux déficits
- Sensibiliser les usagers à l'économie d'eau

Coût estimatif
sur 10 ans

≈ 600.000 €

(hors gestion
patrimoniale des
réseaux AEP)

2 MESURES VISANT À RÉDUIRE LE RISQUE D'INONDATIONS

- Accompagner les acteurs du bassin versant pour réduire la vulnérabilité dans les zones inondables
- Améliorer la conscience et la culture du risque inondation

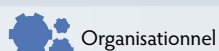
Pas de coût
associé

2 MESURES VISANT À ANIMER LE SAGE ET À COMMUNIQUER

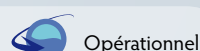
- Maintenir un portage et une animation pérennes pour la mise en œuvre du SAGE
- Réaliser un plan de communication global

Coût estimatif
sur 10 ans

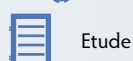
≈ 600.000 €



Organisationnel



Opérationnel



Etude



Communication

Chiffres-clés du bassin versant du Cher aval

- 2 400 km² de superficie
- 144 km de linéaire de cours d'eau pour le Cher de Vierzon à la confluence
- 3 affluents principaux : le Fouzon, le Modon et la Rennes
- 1 région (Centre) et 4 départements (Cher, Indre, Indre-et-Loire et Loir-et-Cher) concernés
- 152 communes



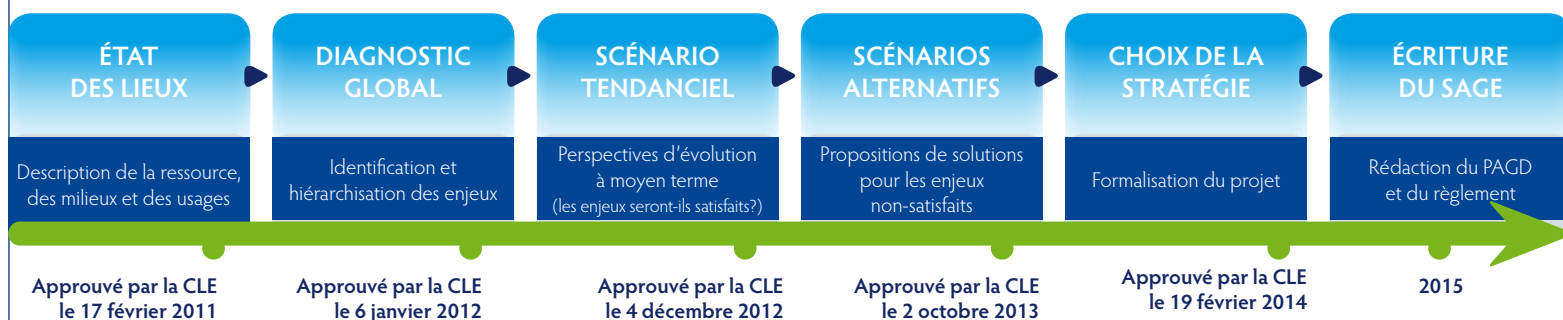
Qu'est-ce qu'un SAGE ?

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) est le document de planification de la politique de l'eau à l'échelle d'un sous-bassin. Déclinaison locale du SDAGE, le SAGE définit les objectifs et les orientations de gestion des ressources en eau et des milieux aquatiques, en conciliation avec la satisfaction des usages.

Qu'est-ce qu'une CLE ?

La Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Cher aval, composée de 63 membres, est une sorte de « parlement de l'eau » qui réunit 3 collèges : les élus des collectivités territoriales, les usagers professionnels et associatifs, et les services de l'Etat et de ses établissements publics. C'est elle qui est chargée d'élaborer et de suivre la mise en œuvre du SAGE.

Les phases successives d'élaboration du SAGE Cher aval



Structure porteuse



2, Quai du Fort Alleaume
CS 55708
45057 ORLEANS CEDEX
www.eptb-loire.fr

Partenaires financiers



Le SAGE Cher aval est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en région Centre avec le Fonds européen de développement régional.



Etablissement public du ministère chargé du développement durable



www.sage-cher-aval.com

Animateur ● Adrien LAUNAY ● 02 46 47 03 07 ● contact@sage-cher-aval.com